

## **Analyse d'une controverse. Les discours sur l'homosexualité dans l'espace public au Sénégal<sup>60</sup>**

**Ndèye Ndiagna Gning**

### **Résumé**

Au Sénégal, en 2008 prend forme une controverse sur l'homosexualité masculine. Depuis cette période, la visibilité des hommes aux identités sexuelles multiples<sup>61</sup> dans l'espace public soulève de nombreuses questions qui font écho aux débats récurrents et violents ailleurs sur le continent africain (Côte d'Ivoire, Zimbabwe, Afrique du Sud, Cameroun, Ouganda, etc.). Ceux-ci sont emblématiques des problèmes rencontrés par ces hommes concernant non seulement la légalité, mais plus largement la légitimité sociale de leur orientation sexuelle. D'une façon générale, cette situation de l'homosexualité en Afrique contemporaine a également actualisé de vieilles controverses sur l'identité africaine, notamment sexuelle.

Dans cet article, je propose de relire les arrestations et violences de 2008 et de 2009 et du traitement de la question de l'homosexualité dans l'espace public sénégalais. Pour ce faire, ce travail repose sur l'analyse des discours relatifs à l'homosexualité dans l'espace public. Il s'agit d'un corpus composé de déclarations publiques

---

<sup>60</sup> Financement ANRS (bourse prédoctorale) sous la direction de Frédéric le Marcis (MCF-HDR), Département d'Anthropologie sociale/Ethnologie de l'Université Bordeaux Victor Segalen. Je tiens à remercier mon Directeur de Recherche pour son soutien et ses conseils éclairés.

<sup>61</sup> Nous préférons utiliser cette périphrase, car si l'usage du terme MSM (Men who have sex with men) s'est avéré dans le milieu associatif, les hommes rencontrés ne l'utilisent pas toujours au quotidien ou le font en fonction des contextes et des interlocuteurs précis.

(discours politiques, prêches d'imams), d'articles de journaux (presse officielle et populaire), de discussions sur des forums internet, et de débats télévisés ou radiodiffusés (en français et en wolof) et de données empiriques.

### **Rappel des faits**

Au Sénégal depuis 2008, les hommes aux identités sexuelles multiples font l'objet d'une attention considérable de la part de la presse sénégalaise. D'ailleurs, pendant plusieurs mois, ils font la couverture des journaux locaux. Ils sont présentés dans les médias en des termes dévalorisants et insultants tels: « *pd*, *homo*, ou *goorjigeeen* [terme vernaculaire qui signifie littéralement « homme-femme »] ». Rappelons que cette médiatisation négative s'est accompagnée de plusieurs arrestations dont les plus publicisées ont été celle des cinq personnes interpellées par la Division des investigations criminelles en février 2008 à la suite de la publication de photos de mariage de deux hommes à Petit-Mbao (20 km au sud-est de Dakar) par le magazine d'information mensuel *Icône*. En janvier 2009 s'en est suivie, l'arrestation de neuf associatifs dans la demeure du président d'AIDES-Sénégal (association de MSM [Men who have sex with men]) pour « acte contre nature et association de malfaiteurs ». Ces deux séries d'arrestations et les débats qui s'en suivirent témoignent de la visibilité croissante de l'homosexualité et de la perception négative qui l'entoure, ou plus justement de sa construction récente comme un problème dans l'espace public sénégalais.

Après avoir rappelé l'actualité du débat sur l'homosexualité au Sénégal, je propose ici d'étudier la nature et la portée des discours sur l'homosexualité dans la sphère publique. Quels sont les enjeux et les logiques politiques, économiques, sociales, permettant de comprendre ces épisodes et plus largement la situation des hommes aux identités sexuelles multiples?

On verra que les débats sur l'homosexualité alimentent deux questions: celle de la légalité et celle de la légitimité sociale des hommes concernés. Pour ce faire, il s'agit de comprendre en quoi la non-reconnaissance de l'homosexualité apparaît pour les acteurs comme nécessaire à la revendication d'une identité nationale sénégalaise, dans un contexte où la crise que traverse le Sénégal paraît devoir en menacer les fondements. Tout

en replaçant cette controverse dans la durée: dans quel contexte politique, religieux, social et économique se déploie-t-elle? Comment ce contexte évolue-t-il?

D'emblée, il faut noter que ce qui peut apparaître comme une posture ne concernant que le rapport de la société sénégalaise à l'homosexualité relève en réalité d'une série de commentaires sur la sexualité reflétant de manière sous-jacente la crise que traverse le Sénégal. L'articulation entre sexualité et crise au Sénégal était, en effet, déjà perceptible dans le traitement médiatique et judiciaire de l'affaire *Guddi Town*. L'affaire *Guddi Town* fait référence à une vidéo d'un concours de danses jugées obscènes (le lembël: danse érotique pratiquée par les femmes lors des cérémonies), filmée dans une boîte de nuit à Dakar. La diffusion de la vidéo sur internet était suivie de l'arrestation en 2007 d'une célèbre danseuse sénégalaise, d'autres filles, ainsi que des organisateurs de la soirée pour « attentat à la pudeur, outrage aux bonnes mœurs, diffusion de films à caractère pornographique et association de malfaiteurs ». Ainsi, les productions discursives sur l'homosexualité au Sénégal ne doivent pas être considérées sous l'angle de leur exceptionnalité, mais plutôt comme une conséquence de la désacralisation de la sexualité dans un contexte de crise économique, morale et politique.

Partant de là, je m'efforcerai d'analyser de concert discours sur l'homosexualité et incertitudes au Sénégal (une incertitude relevant autant de la crise économique que politique et morale). L'objectif est donc de démontrer les liens entre ces différents facteurs et de replacer la lecture de cette controverse dans les angoisses et incertitudes de la société sénégalaise quant à sa situation politique (homosexualité comme un moyen d'accéder au pouvoir), quant à sa situation économique bloquée (homosexualité comme un moyen d'enrichissement), etc. face à un monde globalisé.

Pour finir, comptant rompre avec une vision globalisante négative de l'homosexualité au Sénégal, sera abordée une position moins radicale. En effet, certains discours de soutien à l'endroit des hommes aux identités sexuelles multiples prouvent que loin de ce que l'on croit, le discours local sur l'homosexualité au Sénégal n'est pas forcément homogénéisant. Ces réactions dénotent une affirmation de la démocratie à travers non seulement l'attachement au principe fondamental de la Constitution du Sénégal, à savoir « tous les hommes naissent libres et égaux en droit et en devoir »,

mais aussi la reconnaissance de la liberté des minorités sexuelles sénégalaises comme partie intégrante de la charte des Nations-Unies sur les droits de l'homme. Tout cela doit être analysé, bien évidemment, comme un aspect non négligeable d'un changement social perceptible dans les dynamiques et logiques des acteurs concernant l'homosexualité.

### **Les homosexualités au Sénégal. Légalité-illégalité et illégitimité sociale**

Au Sénégal, l'article 319 condamne « tout acte impudique ou contre nature avec un individu de même sexe à 5 ans de prison et d'une amende de 100.000 F CFA à 1.500.000 F CFA (...) ». C'est conformément à cette loi que les neuf MSM membres de l'association AIDES ont été condamnés. Alors que, par ailleurs, le Sénégal a signé en 1978 le pacte international relatif aux droits civils et politiques qui stipule dans l'article 17 que: « Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires ou illégales dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes illégales à son honneur et sa réputation ». La non-inclusion de l'orientation sexuelle comme faisant partie de la vie privée, et donc de l'interprétation restreinte de la loi traduit l'illégalité de l'homosexualité. La coexistence de politiques de prévention spécifiques pour les hommes aux identités sexuelles multiples et du maintien de leur illégalité n'apparaît donc pas contradictoire aux acteurs, bien au contraire, comme en attestent les propos de ce député du PDS [Parti démocratique sénégalais au pouvoir de 2000 jusqu'en mars 2012]:

« Moi je dis non, nous sommes un pays démocratique qui est régi par des textes, par des lois on peut dire voilà ce que nous pouvons accepter dans nos pays et voilà ce que nous ne pouvons pas accepter. C'est ça la loi, c'est la loi, c'est applicable pour tout Sénégalais. La loi interdit à deux hommes d'avoir des rapports sexuels; pourquoi ces gens qui sont au courant de cette loi s'adonnent à des pratiques homosexuelles? (...). Nous sommes des croyants et nous n'acceptons pas ces pratiques. Vous voyez que le président de la République est le président de l'OCI [Organisation de la conférence islamique], le président des musulmans, donc ce serait mal vu en tant que musulman d'autoriser une pratique bannie par la religion » (entretien réalisé à Dakar, août 2010).

Trois ordres d'arguments sont mobilisés dans cet extrait d'entretien. Il est d'abord fait appel à la législation sénégalaise qu'il convient d'appliquer, et ce même si l'on est étranger (l'« homosexuel » est ici l'étranger qui pervertit la morale nationale). Il est ensuite, fait mention de la nécessité de respecter la spécificité culturelle du Sénégal (avec le rôle primordial de l'Islam tout en rappelant que le président Wade est à la tête de l'OCI [Organisation de la conférence islamique]). Enfin, la souveraineté du Sénégal et sa résistance quant à une orientation sexuelle perçue comme « un fléau international » sont réitérées. Cette position est défendue aussi par d'autres acteurs politiques, dont Maître Madické Niang (ministre des Affaires étrangères sous le régime de Wade). Il soutient:

« La dépénalisation ne va pas avec nos réalités. La communauté internationale ne doit pas l'imposer au Sénégal. Il y a des intégristes qui se soulèveront et les conséquences seront plus dramatiques, car cela ne va pas avec nos réalités. Chaque pays a ses réalités sociales et la communauté internationale doit tenir compte des différences et ne doit pas imposer de légaliser des relations contre nature »<sup>62</sup>.

Ce discours doit être envisagé comme une réponse à la demande formulée à l'État du Sénégal par la France (mais aussi par des organismes nationaux et internationaux de défense des droits de l'homme ainsi que des associations de lutte contre le sida comme Act-up, Sidaction, etc.) et visant à dépénaliser l'homosexualité à la suite de l'emprisonnement des neuf MSM. D'autres commentaires à travers des médias prennent aussi pour objet les réactions internationales quant aux arrestations de 2009. À cet effet, l'homosexualité est perçue comme une imposition des valeurs occidentales. Beaucoup d'acteurs sénégalais, y compris des acteurs de lutte contre le sida comme le président de l'ONG de confession musulmane JAMRA, dénoncent une ingérence de la France dans les affaires politiques et publiques du Sénégal. C'est dans la même dynamique que plusieurs commentaires des journaux, publiés par l'APS [Agence de presse sénégalaise], avancent l'idée d'une théorie du complot. Ainsi, l'*Office*, un quotidien d'information sénégalais, titre: « Les 9 homosexuels recouvrent la liberté: Sarkozy et Delanoë font plier les autorités ». Dans la même lancée, le journal *Le Quotidien* publie:

---

<sup>62</sup> URL: [http://www.pressafrik.com/Depenalisation-de-l-homosexualite-Madicke-Niang-dit-niet\\_a16872.html](http://www.pressafrik.com/Depenalisation-de-l-homosexualite-Madicke-Niang-dit-niet_a16872.html) (11.12.2009).

« en plus de la réaction de Nicolas Sarkozy, toute la presse française et les organismes de défense des droits de l'homme se sont investis dans le combat pour la libération de ces homosexuels ». De même, l'éditorial de presse *L'As* écrit: « les homosexuels de Mbao sauvés par des pressions de Nicolas Sarkozy, des organismes de défense des droits de l'homme comme la RADDHO [Rencontre africaine pour la Défense des Droits de l'Homme], Human Right Watch, Amnesty International »<sup>63</sup>.

Les discours sur l'homosexualité se caractérisent ainsi comme une non-reconnaissance de cette pratique, car elle est considérée comme exogène aux valeurs et croyances (morales et religieuses) sénégalaises.

### **L'homosexualité: une réalité exclusivement occidentale?**

Au Sénégal, dans l'imaginaire collectif, l'homosexualité apparaît comme une importation occidentale. C'est à ces discours que cette section est consacrée.

Rappelons brièvement en quelques lignes, les propos récurrents notés dans l'espace public au travers des médias:

« Nous ne connaissons pas l'homosexualité », « C'est un phénomène malsain qui nous vient de l'extérieur », « Nous ne pouvons pas accepter l'homosexualité parce qu'elle ne fait pas partie de notre culture et l'Islam l'interdit », etc. (*Documentaire France*, 06.04.2009).

« Toutes ces pratiques nous viennent de l'occident. Maintenant, les toubabs viennent chez nous et détruisent complètement nos cultures. Il est temps qu'on arrête cela. Il faut que les pouvoirs publics commencent à punir sévèrement ces goorjigeen qui ternissent l'image de notre pays qui va abriter sous peu de temps la conférence islamique » (*Le Matin*, 08.02.2008: 11).

Ces discours d'accusation de l'autre doivent être lus dans un contexte où tout ce qui est considéré comme « pratique sexuelle nouvelle » (comme la prostitution) est interprété comme une occidentalisation des mœurs. C'est dans cette perspective, de l'imposition des valeurs occidentales que l'homosexualité est également perçue. Comme en témoignent les propos

---

<sup>63</sup> URL: <http://www.bargny.info/article.php?artid=262> (21.04.2009).

suivants de Dominique Mendy (professeur de sociologie à l'université Cheikh Anta Diop): « la promiscuité joue aussi un rôle important, et à cela, s'ajoute le tourisme. C'est comme si tous les touristes qui arrivent au Sénégal sont des homosexuels. C'est grave »<sup>64</sup>.

Bien évidemment, ce discours sur l'homosexualité n'est pas particulier au cas du Sénégal. Ailleurs, en France, par exemple, l'homosexualité était proscrite et même considérée, tel que le souligne Henry Médard, comme d'importation étrangère. L'auteur mentionne à ce propos: « l'acculturation est un prétexte commode pour préserver l'honneur d'une culture, d'une pratique qui encourt l'opprobre. Comme en Afrique, en France, au début de l'époque moderne, l'homosexualité (le mal florentin) et les maladies vénériennes (le mal de Naples) sont parfois considérées comme des importations italiennes » (Médard 1999: 7).

En outre, si l'homosexualité est pensée aujourd'hui comme non africaine, les pratiques sexuelles entre personnes de même sexe ont été décrites depuis fort longtemps sur le continent. D'après plusieurs sources concordantes, les pratiques sexuelles entre personnes de même sexe existaient bien avant la période coloniale. Ces différentes études ont concerné les Zandé du Soudan (Evans-Pritchard 1929), les Mossi de l'Afrique Occidentale (Tauxier 1912), les Wolof du Sénégal (Crowder 1959), etc. Ailleurs au Buganda (Médard 1999), à Mombasa (Vangroenweghe 2000) au Zimbabwe (Epprecht 2008), au Cameroun (Gueboguo 2008), au Moyen-Orient (El-Rouayheb 2009), les travaux d'auteurs ont souligné le statut accepté, toléré et ont montré la dimension ritualisée de ces pratiques sexuelles (sans nier bien sûr la part de satisfaction, et de plaisir sexuel). Malgré ces données, l'homosexualité fait l'objet d'un déni dans la plupart des pays africains, dont le Sénégal. Mais alors, sur quels motifs précis repose l'illégitimité sociale des hommes aux identités sexuelles multiples.

Au travers de ces commentaires apparaissent trois dimensions de la production du discours sur l'homosexualité: morale, identitaire et politique.

---

<sup>64</sup> URL: [http://www.ipsinternational.org/fr/\\_note.asp?idnews=4056](http://www.ipsinternational.org/fr/_note.asp?idnews=4056) (05.11.2009).

## La reprise des arguments religieux, du domaine politique au domaine culturel

Au Sénégal, bien que l'homosexualité ait toujours été condamnée, sa visibilité actuelle dans l'espace public a ravivé le discours moral qui s'est depuis lors radicalisé. En effet, c'est sur un ton réprobateur que l'homosexualité est abordée dans les mosquées. Cette réprobation ne se limite pas au discours religieux, elle traverse toute la société, et s'exprime par exemple dans le rap<sup>65</sup>. Pour saisir les logiques de ce discours, il convient de préciser la conception musulmane de la sexualité pour ensuite réfléchir sur le sens de l'homosexualité.

En Islam<sup>66</sup>, la vision des sexes est relative à la création divine. La sexualité est en ce sens un acte d'adoration envers Dieu. Dans ce cadre, « plus qu'une dépravation, plus qu'une recherche d'un plaisir raffiné, l'homosexualité est contestation de l'ordre du monde tel que l'a voulu Dieu et qui est fondé sur l'harmonie et la séparation des sexes » (Bouhdiba 1975: 44). Ceci explique que dans la tradition musulmane l'homosexualité fait l'objet d'une condamnation morale. Comme le rappelle Abdelwahab Bouhdiba, « la tradition veut que quatre catégories de gens tombent sous le courroux de Dieu et soient l'objet de sa colère: 'les hommes qui se travestissent en femmes et les hommes qui se travestissent en hommes, ceux qui couchent avec les animaux, et ceux qui couchent avec des hommes'. L'homosexualité fait la condamnation la plus vive » (ibid.: 44).

Sous ce schéma, l'homosexualité est condamnable et considérée comme un « acte contre nature ». Ainsi conçue, Seydina Issa Thiaw Laye (fils aîné du khalife général des Layennes<sup>67</sup>) estime que: « Le mariage des homosexuels est un acte abominable » (*Le Quotidien*, 20.02.2008: 3). Car, l'homosexualité « est assimilée au zina<sup>68</sup> et on préconise d'appliquer à ceux qui s'y livrent les châtiments les plus horribles » (Bouhdiba 1975: 44). Ainsi, lors de l'emprisonnement et de la libération des neuf associatifs, des prêches

---

<sup>65</sup> Voir Moulard-Kouka (2008).

<sup>66</sup> Bien entendu, la condamnation de l'homosexualité fait l'objet d'un consensus de la part de toutes les religions monothéistes. Dans mon propos, j'ai pris pour référence l'Islam dans la mesure où le Sénégal est un pays avec 95 pour cent de musulmans.

<sup>67</sup> Une des confréries religieuses du Sénégal basée à Yoff (un des arrondissements de Dakar). Voir Laborde (1996).

<sup>68</sup> Zina: péché.

désapprobateurs sont exprimés après chaque prière du vendredi (jour saint pour les musulmans) à l'endroit des fidèles musulmans et on note des expressions très virulentes et d'appel public à l'extermination de ces derniers. « De pratiques non africaines », « l'homosexualité est aux antipodes des valeurs religieuses et culturelles du Sénégal » on passe à des expressions « on doit les bastonner », « on doit les tuer ». Ces discours trouvent écho auprès de grands chefs religieux et autres responsables politiques du pays. Ceux-ci font cause commune pour dénoncer la « démoralisation de la sexualité » dans la société sénégalaise. D'ailleurs, ayant reçu le soutien de grandes familles religieuses, un mouvement (rassemblant des imams, et religieux-politiciens), le Front islamique pour la défense des valeurs éthiques invite les croyants à s'insurger contre les hommes aux identités sexuelles multiples en appelant publiquement à un lynchage de ces derniers au nom des textes sacrés de l'Islam comme en témoigne une des déclarations du Front: « Le prophète (PSL) a dit: Si vous trouvez les gens en train de pratiquer les pratiques du peuple de Loth, tuez-les. Ces paroles d'Allah et du Prophète nous obligent à réagir contre toutes les attaques de l'islam, d'où qu'elles viennent » (*AFP.com*, 30.04.2009).

Rappelons aussi les propos tenus par l'Imam Massamba Diop interviewé dans l'émission de France 24 « l'effet papillon » en janvier 2009, qui annonce publiquement: « Juge bi dafa bax sou fekkone charia la nu dawal, ni danu lèena wa rona ray » (le juge a été clément avec eux, car si on avait appliqué la charia ces personnes devraient être tuées). De la même façon, Mamadou Dia (homme politique d'envergure nationale, ancien membre du parti socialiste) s'exprime en ces termes « nous espérons que le peuple des croyants sénégalais (musulmans et chrétiens) ne baissera pas les bras et qu'il poursuivra sa lutte pour la sauvegarde de nos valeurs sociales et religieuses les plus sacrées » (*Walfadjri*, 19.02.2008: 7).

Ainsi, dans l'espace public, le discours des religieux et politiques est plus orienté sur l'homosexualité en tant que déviance sexuelle. Comme on le verra dans les propos de ce parlementaire du Parti démocratique sénégalais: « Moi, je vous dis que je suis un croyant, un vrai croyant ne doit pas pratiquer cet acte. Si quelqu'un est homosexuel, c'est quelqu'un qui n'est pas un croyant, qui est hors de sa religion. S'il y a des pays qui acceptent cette pratique sexuelle, chez nous c'est hors de question (...) » (entretien

avec un parlementaire du PDS, membre de la commission santé à l'Assemblée nationale, Dakar, 08.07.2010).

D'après ce député, un bon musulman ne peut être un homosexuel. C'est dans ce contexte précis que s'inscrit le discours de la non-reconnaissance de l'homosexualité.

Mais aussi, au-delà du devoir moral et religieux, condamner l'homosexualité apparaît comme un devoir patriotique. Sur ce dernier point, le collectif des religieux souligne: « c'est donc un devoir religieux et patriotique, auquel ne peut se soustraire toute personne éprise de paix et soucieuse de préserver notre jeunesse de la turpitude » (*Le Matin*, 07.02.2008: 10). D'ailleurs, une manifestation contre l'homosexualité fut organisée le 5 février 2008. Soulignons que cette marche a été finalement réprimée par la police, car le préfet de Dakar n'avait pas autorisé sa tenue. Cela signifie que les réactions des religieux et des politiques autour de cette controverse sont parfois différentes. Pour autant, la position du gouvernement d'Abdoulaye Wade sur l'homosexualité reste très ambiguë. Pour s'en convaincre, il suffit de se référer à certaines déclarations publiques, dont celle de maître Madické Niang (ministre des Affaires étrangères sous le régime de Wade) exposée plus haut.

Néanmoins, l'État est pris à parti et critiqué pour sa faiblesse et son laxisme. Afin de préserver l'intégrité nationale contre ce qu'ils conçoivent comme une « menace étrangère », certains représentants politiques et religieux en appellent à la responsabilité de l'État. Dans le même temps, les interventions dans les médias se multiplient. On assiste également à la mise en place de plusieurs initiatives visant à contrer l'homosexualité: des théâtres (qui rappellent le sort réservé aux homosexuels après leur mort), des débats à travers les médias audiovisuels. C'est aussi dans ce cadre qu'en mars 2008 des députés de l'opposition ainsi que de la majorité (Imam Mbaye Niang<sup>69</sup>, Ndèye Fatou Touré<sup>70</sup>, Cheikh Samba Dièye<sup>71</sup>, et Mously Diakhaté<sup>72</sup>) déposèrent une proposition de loi visant à condamner plus

---

<sup>69</sup> Député du Mouvement politique sénégalais pour la réforme et le développement social (MSRS), un des responsables du Front islamique pour la défense des valeurs morales.

<sup>70</sup> Député du Mouvement politique citoyen sénégalais TEKKI.

<sup>71</sup> Député et responsable du parti politique sénégalais FS/BJ (Front pour le socialisme et la démocratie/Benno Jubël).

<sup>72</sup> Député du parti politique sénégalais l'Alliance pour le progrès et la justice/ Jëf-Jël.

sévèrement l'homosexualité avec « des peines de prison de 5 à 10 ans et d'une amende de 1 à 5 millions sans possibilité de sursis » (*L'Observateur*, 11.03.2008: 3). Ces mouvements, dont-on suppose par ailleurs qu'ils peuvent être extrêmement antagonistes, car étant de partis politiques différents, sont unanimes sur cette question. Ce parlementaire soutient: « pour le maintien de la paix sociale au sein de notre État, nous ne pouvons pas accepter des choses qui nous viennent d'ailleurs parce que si nous nous disons être des musulmans notre religion déjà rejette cette pratique et nous on se retourne pour faire la promotion de l'homosexualité c'est impensable » (entretien réalisé à Dakar, 08/07/2010).

Il apparaît clairement que la question de l'homosexualité a fait oublier aux hommes politiques sénégalais les principes essentiels qui fondent l'État entre autres, la laïcité, le respect des droits de l'homme, les libertés individuelles. Étant donné que « la sociodicée hétérosexuelle » (pour reprendre l'expression de Pierre Bourdieu 1998) est naturalisée et ancrée par le biais des valeurs culturelles, religieuses et politiques, ipso facto, les hommes aux identités sexuelles multiples se retrouvent dans une posture de déviants et sont victimes de violences jugées majoritairement légitimes. Dans la rue, les attaques se multiplient. Des hommes identifiés sur les photos publiées dans les médias ou sur simple dénonciation sont pris pour cibles, agressés à jets de pierre et coups de bâtons. La violence s'est accrue dans la banlieue dakaroise où la police était obligée d'intervenir pour éviter la mise à mort de certains hommes. Les violences ne se limitent plus à des insultes, agressions physiques (bastonnades), on assiste maintenant à la profanation de cadavres d'hommes présentés comme des *goorjigeen*. D'autres actions similaires ont été notées ailleurs dans le pays notamment dans un village à Guinguinéo (une localité dans le centre du pays) en 2008. Mais aussi, dans la région de Thiès (ville située dans l'ouest du Sénégal), en mai 2009, où le cadavre d'un homme a été exhumé à deux reprises dans un cimetière musulman (Source: une informatrice sur Thiès). Dans ce contexte, comment comprendre cette explosion de la violence dans la société sénégalaise? Quelles sont les logiques en jeu? Je propose d'aborder ces questions ci-après.

## Islam, politique et famille et ses conséquences sur la question de l'homosexualité

Dans bien des cas, l'homophobie populaire en Afrique s'explique par une montée religieuse au sein de certaines sociétés notamment sénégalaises. En effet, la crise économique qui caractérise nombre de pays africains depuis la dévaluation du franc CFA dans les années 1990 a eu des conséquences à tous les niveaux: politique, social, économique (j'y reviendrai). Dans le même temps, on assiste à l'émergence de nouvelles associations religieuses. L'Islam au Sénégal revêt un aspect particulier en raison de son caractère confrérique<sup>73</sup>. On note l'existence de plusieurs confréries (ou *Tariqa* en wolof) dont les plus connues sont la *Mouridiyya*, la *Tijâniyya*, la *Quadirriya*, et les *Layennes*. Cependant, comme le note Abdou Salam Fall (2003) dans les années 1990 une crise intervient sur le plan religieux. En effet, de grandes familles religieuses sont marquées par des conflits internes. Ce qui n'a pas manqué d'affaiblir le pouvoir religieux ainsi que de diviser les *taalibés*<sup>74</sup>.

Dans le même temps, le pouvoir religieux est plus ou moins contesté selon les circonstances. Certains marabouts sont de plus en plus déboutés par les jeunes en raison des alliances avec le régime d'Abdou Diouf (dont on tient pour responsable la situation du pays), comme ce fût le cas par exemple lors des élections présidentielles de 2000. Ceux-ci, en raison de l'incapacité de ces hommes religieux à résoudre leurs problèmes, ont de moins en moins foi en eux. Et s'en éloignent progressivement<sup>75</sup>. Conjointement, d'autres formes de religiosités font leur apparition dans la sphère publique. Certains de ces mouvements religieux défendent des règles islamiques moins contraignantes qui séduisent de plus en plus de jeunes qui n'hésitent plus à basculer dans la violence. Les comportements de ces jeunes gens menacent régulièrement l'ordre public (destruction de biens publics et personnels et autres violences). En effet, on note une grande emprise morale des chefs religieux sur leurs *taalibés*. Très souvent, des *taalibés* s'en prennent aux autres qui ne partagent pas leur idéologie et sont même prêts à tuer pour leur guide. On peut rapporter à ce propos, le meurtre de deux hommes en

---

<sup>73</sup> Lire Coulon/Cruise (1988: 223).

<sup>74</sup> *Taalibés*: dans le contexte d'énonciation ce terme wolof signifie disciples. Toutefois, il peut aussi désigner les enfants qui sont dans les internats coraniques.

<sup>75</sup> Aujourd'hui au Sénégal les consignes de vote, ou ndigël en wolof, même si elles restent de mise ne sont plus observées comme avant.

avril 2012 par des *thiantacounes* (*taalibés* de Cheikh Béthio Thioune<sup>76</sup>). Ou alors, les séries de violence opposant régulièrement, des disciples de différentes confréries avec les *ibadu*<sup>77</sup> concernant, par exemple, la gestion d'un espace de culte au sein de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. Dans d'autres cas, ailleurs dans le pays, des conflits entre individus peuvent aussi être le fait de désaccords religieux<sup>78</sup>.

Par ailleurs, de la même façon, dans la sphère médiatique on note la visibilité croissante d'*outaz* ou d'islamologues et d'islamistes qui animent des émissions à la radio et à la télévision. Leurs prêches trouvent un écho favorable au sein d'un large public. Cette visibilité est aussi politique. On note, en effet, une prise de position politique des religieux dans l'espace public.

D'un côté, de jeunes religieux issus de grandes confréries à l'instar de Serigne Modou Kara (petit-fils du fondateur du mouridisme: Cheikh Ahmadou Bamba) et Serigne Cheikh Ahmet Tidiane Sy (fils de Serigne Baboucar Sy de la *Tijâniyya*) créent des associations religieuses et socioculturelles au sein desquelles ils ont réussi à rassembler des jeunes autour de valeur commune de dévotion envers Dieu. Sont ainsi organisées, à l'occasion des fêtes de Noël et de réveillon du Nouvel An, des soirées religieuses afin d'éviter aux jeunes la fréquentation des lieux de loisirs et de débauche (Biaya 2001). Leurs activités s'inscrivent dans le cadre du projet de réislamisation, ou bien pourrait-on dire de « de mondialisation par le bas » pour reprendre le titre de l'article d'Alejandro Portes (1999) afin de contrer celle d'en haut synonyme de pertes des valeurs traditionnelles et religieuses. Cependant, « même si leur but final est d'instaurer un État islamique »

---

<sup>76</sup> Cheikh Béthio Thioune, comme ses disciples le nomment, a acquis le statut de Cheikh (statut que l'on acquiert quand on a atteint un certain niveau de spiritualité) durant le *khalifa* de Feu Serigne Saliou Mbacké (fils de Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur du mouridisme). Sa philosophie séduit de plus en plus de Sénégalais même s'il reste contesté au Sénégal.

<sup>77</sup> Les *ibadu* font partie d'un mouvement islamique réformiste qui s'oppose à une vision confrérique de l'Islam au Sénégal.

<sup>78</sup> Voir « Affrontements entre mourides et Ibadous à la mosquée de l'Ucad: un Pamphlet à l'origine de la discorde » (*seneweb.com*, 31.01.2012, consulté le 15.09.2012). Lire aussi, « Diourbel: les mourides réclament la tête de l'Imam Abdou Karim Ndour » (*seneNews.com*, 08.12.2011, consulté le 15.09.2012).

(Guolo 2003: 60) (d'où leur implication en politique<sup>79</sup>), l'une des particularités de ces mouvements c'est qu'« ils opposent au modèle radical d'islamisation 'par le haut' un modèle de transformation de la société 'par le bas', fondé sur le comportement vertueux des individus et sur la mise en place des mouvements socioculturels » (ibid.: 60).

De l'autre, d'autres mouvements plus radicaux émergent sur la scène politique. On peut parler dans ce cas de figure d'« islamisation par le haut ». Ce processus témoigne de la nécessité de contrôler le pouvoir étatique afin de maintenir un ordre social basé sur la religion.

« En effet, l'État est conçu comme un levier dans le but de forger la nouvelle communauté islamique. Par conséquent, selon cette thèse, seul son plein contrôle peut garantir la mise en œuvre de la Shari'a, ou la loi d'inspiration religieuse, ainsi qu'une orientation correcte des établissements éducatifs et l'emploi politique et religieux de l'administration publique et des institutions répressives de contrôle nécessaires à sauvegarder l'ordre islamique. Il faut donc s'emparer de l'appareil étatique pour réunir la religion et la politique » (Guolo 2003: 59).

C'est dans cette perspective qu'il faut analyser l'émergence de partis politiques religieux aussi bien au sein de la majorité que de l'opposition. En effet, si en 2007, le Collectif des associations islamiques du Sénégal (CAIS) n'avait pas pu recueillir suffisamment de voix lors des élections législatives. Cependant, depuis quelques années, il dispose d'une certaine force politique et d'une légitimité importante auprès des populations locales. D'ailleurs, en 2012, c'est en partie à une alliance avec ces religieux que le parti de Macky Sall (président du Sénégal depuis 2012) a pu obtenir la majorité parlementaire. Soulignons que sur le plan politique, si le pouvoir a toujours su tirer parti de cette alliance avec les religieux, aujourd'hui la réalité se présente sous un nouvel angle. Pour la première fois, dans l'histoire politique du Sénégal, on note un grand nombre de religieux à

---

<sup>79</sup> En 2005, Serigne Modou Kara Mbacké, ou le « Général Kara » comme ses disciples le nomment, a fait son entrée en politique en créant son parti le PVD (Parti de la vérité pour le développement).

De la même façon, Serigne Moustapha Sy (fils de Cheikh Ahmeth Tidiane Sy), guide moral des *moustarchidine wal moustarchidate*, à la suite de désaccords avec le parti D'Abdou Diouf (parti au pouvoir de 1960 à 2000) a créé son parti politique. Étant inscrit sur la liste électorale, finalement, il s'est retiré des présidentielles de 2000.

l'Assemblée nationale; huit au total contre un en 1998 (celui du parti de Feu Cheikh Abdoulaye Dièye, le Front pour le socialisme et la démocratie 'FSD'). Ce qui témoigne la force et la capacité de ces religieux à rassembler la majorité des Sénégalais à leur cause. Car ces religieux ont pu tirer parti de l'attention accordée lors de certains événements (par exemple le sommet de l'Organisation de la conférence islamique) et autres soulèvements populaires, en utilisant l'Islam pour politiser les questions relatives à la famille et à la sexualité qui occupent une place de choix dans les préoccupations des traditionalistes et autres Sénégalais soucieux de l'évolution actuelle de la société quant à la mondialisation. Toutefois, cette prise de position politique n'est pas nouvelle. Comme nous l'explique Penda Mbow, elle revêt une affirmation d'une identité nationale perceptible bien avant les indépendances avec l'Union culturelle musulmane (UMC) dirigée par Cheikh Touré. Dans la même lancée, dès 1996 est créé le Comité islamique pour la réforme du Code de la famille au Sénégal (CIRCOFS) qui demande l'abrogation du Code napoléonien (voté en 1972). Car, le comité estime que ce Code napoléonien hérité de la colonisation est en inadéquation avec les valeurs religieuses et culturelles du pays. Ainsi pour le comité, un État islamique ne pourrait prendre forme qu'à condition de rompre avec le passé notamment colonial. Dans ce sens, il demande l'instauration d'un nouveau Code de la famille pour maintenir le patriarcat et l'excision, la répudiation, refuser le droit de succession à « l'enfant naturel » et renforcer l'autorité du père (Mbow 2010), pour garantir l'équilibre au sein de la famille et par extension de la société dans son ensemble. Donc en peu de mots, maintenir la domination masculine dans la société sénégalaise.

En réalité dans cette revendication, c'est surtout l'égalité des genres que les religieux dénoncent dans ce Code. Au Sénégal, nul doute que le pouvoir économique, mais également intellectuel, des femmes leur ont permis de jouir d'une autorité plus grande dans les foyers, mais plus largement au sein de la société et une meilleure connaissance de leurs droits. Cette émancipation des femmes soutenue par des mouvements féministes a permis une avancée considérable en matière de revendications de droits des femmes. Ainsi, c'est grâce à son implication dans la sphère politique que le Conseil sénégalais des femmes (Cosef) a obtenue en 1999, le vote d'une loi interdisant l'excision, et la réforme de la loi fiscale en 2001. C'est dans ce

contexte qu'il convient d'inscrire l'offensive des religieux qui s'en prennent ouvertement aux mouvements féministes qu'ils considèrent comme des « subordonnés de l'occident » venus pervertir la femme sénégalaise dans son entendement traditionnel. Ils défendent ainsi une vision traditionnelle de la famille et s'opposent à l'égalité des genres. Cette revendication religieuse s'applique aussi à d'autres domaines tels que la sexualité.

La plupart des religieux défendent l'adoption de règles plus strictes en matière de sexualité. Ils s'opposent ainsi à toute libération sexuelle (avortement, prostitution, homosexualité, etc.), comme j'en ai fait état plus haut, ils veulent voter une loi plus répressive contre l'homosexualité. De même, dans le domaine de la santé, puisqu'en Islam, la jouissance sexuelle n'entre que dans le cadre du mariage ainsi l'usage du préservatif fait l'objet d'une condamnation morale par ces religieux. C'est dans ce sens que s'inscrit la démarche de l'ONG JAMRA, pourtant très investie dans la lutte contre le sida, qui prône l'abstinence et la fidélité, mais par ailleurs condamne l'usage du préservatif. Cette moralisation et politisation de la sexualité explique en partie cette homophobie populaire au Sénégal en particulier et dans d'autres contextes. En effet, cette situation n'est guère différente de celle qui prévaut, par exemple, au Cameroun<sup>80</sup>. Dans le cas du Sénégal, au-delà de cette analyse, la position critique sur l'homosexualité dans l'espace public, comme nous venons de le voir, reflète aussi une forme de résistance quant à une « occidentalisation des mœurs » perçue comme une nouvelle forme de domination, d'aliénation.

Mais aussi, c'est en fonction d'un contexte particulier marqué par la crise politique et économique que les débats sur l'homosexualité s'inscrivent. Ce sera l'objet de la section suivante.

### **Le discours sur l'homosexualité, le discours de la crise**

Le 19 mars 2000 marque l'alternance politique au Sénégal (avec l'arrivée au pouvoir de maître Abdoulaye Wade après quarante ans de règne du régime du Parti socialiste), toutefois, très vite l'espoir laisse la place à la déception.

---

<sup>80</sup> URL: <http://www.hivos.net/content/download/27688/175546/file/UR%20Homosexuality%20in%20Cameroon%20-%20Peter%20Geschiere.pdf> (15.03.2012).

En effet, avec le régime d'Abdoulaye Wade on assiste à des problèmes de mal gouvernance et d'abus de pouvoir (report des élections, augmentation du mandat présidentiel de cinq à sept ans, suppression de communes d'arrondissements, emprisonnement d'opposants politiques, et de journalistes<sup>81</sup>, etc.). Et depuis la réélection de Wade en mars 2007 au premier tour, les tensions s'intensifient provoquant des marches de protestation qui se terminent le plus souvent par des répressions policières violentes. Cette fragilité politique est aussi sociale et économique. Revenons sur la situation économique du Sénégal depuis la dévaluation de franc CFA et la crise mondiale.

Certes, le Sénégal occupe la position de deuxième économie de l'UEMOA (Union Économique Monétaire Ouest Africain) avec un taux de croissance de 5 % noté en 1997. Cependant, même si cette croissance a été jugée satisfaisante par le Fonds Monétaire International (FMI), la situation économique du Sénégal reste fragile. Car les années 80 sont marquées par une récession économique provoquant pour la première fois la mise en situation du Sénégal sous redressement économique et financier suivi plus tard de l'ajustement structurel qui a connu des échecs<sup>82</sup>. De la même façon, en 1994, le Sénégal est également contraint à la dévaluation du franc CFA. Les plans d'ajustement structurel ainsi que cette dévaluation monétaire ont créé des bouleversements tant politiques que sociaux. Avec l'endettement de l'État, la baisse de la production agricole, la faible exportation des produits locaux, etc., la paupérisation s'est installée dans la continuité et la majeure partie des Sénégalais voit leur pouvoir d'achat baissé, avec la perte de nombreux emplois (par licenciement abusif ou départ volontaire), une déscolarisation précoce très significative des jeunes par manque de moyens financiers<sup>83</sup>. Par voie de conséquence, les inégalités sociales se sont accentuées. Dakar, capitale du Sénégal où se côtoient pauvreté et opulence, est la parfaite illustration de cette scission. À côté des maisons en taule et

---

<sup>81</sup> La parution du livre, *Wade: un opposant au pouvoir. L'alternance piégée* (2003), du journaliste Abdou Laty Coulibaly était très mal accueillie par le pouvoir à l'époque. Ce dernier dit être victime de harcèlement de la part des autorités étatiques. Mais aussi, on se souvient de l'expulsion le 7 octobre 2007 de la journaliste de Radio France internationale (RFI), Sophie Malibeaux accusée d'avoir pris parti pour le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC).

<sup>82</sup> Lire Oxfam (2009).

<sup>83</sup> Voir Diop (1999).

autres abris de fortune se dressent des grattes ciel ou de belles villas façon hollywoodienne. Rappelons que cette situation n'est pas particulière au Sénégal. Elle caractérise d'autres pays africains<sup>84</sup>. Ce constat d'entrée de jeu pousse certains analystes<sup>85</sup> à soutenir que les stratégies individuelles de survie (de ruse, de la débrouille, etc.) pour faire face à la paupérisation sont tributaires de la crise. Sur le plan social, l'équilibre familial et communautaire n'échappe pas à ces transformations sociétales. Dans cette dynamique, les instances traditionnelles de contrôle de la sexualité perdent progressivement leur pouvoir (Abéga 2007). De fait, cette situation a fait émerger chez les jeunes de nouvelles valeurs éthiques ainsi que sexuelles. Dans le même temps, elle a permis aux jeunes femmes de réinventer leur quotidien ainsi que leurs rapports avec les hommes. À propos du Sénégal, Tshikala Kayembe Biaya estime aussi que cette nouvelle situation économique a bouleversé de façon considérable « les modes de construction de la masculinité du jeune citadin ». L'auteure note à ce propos:

« dans le contexte dakarois de la fin des années quatre-vingt-dix, sexualité, masculinité et féminité se déclinent d'abord sur le registre de la crise. L'âge d'entrée dans la vie adulte –qui se caractérise, du moins chez les garçons, par l'autonomie financière, la sortie du toit parental et l'entrée dans l'univers de l'emploi recule. Ce recul entraîne une grande part d'angoisse sexuelle et est à l'origine de conduites neuves » (Biaya 2001: 77).

C'est dans ce contexte de crise tant politique, économique et sociale corrélés aux bouleversements majeurs dans la société sénégalaise (urbanisation, chômage, recul de l'âge du mariage, etc.), qu'il convient de situer la controverse sur l'homosexualité. Dans cette perspective, l'homosexualité est liée à une recherche du pouvoir ainsi que de la richesse. Nous le verrons à l'instant.

---

<sup>84</sup> Pour un point général sur l'Afrique consulter Marie (1997).

<sup>85</sup> Lire Werner (1997).

## Homosexualité et pouvoir

Depuis toujours, il y a un lien très fort entre pouvoir et sexualité (cf. Médard 1999). Les pratiques sexuelles avec une personne de même sexe étaient inscrites dans certaines sociétés africaines dans le domaine du surnaturel, du mysticisme. Ceux concernés par de telles pratiques étaient placés dans la catégorie des êtres surnaturels. Ce qui explique, l'association faite entre ces formes de pratiques sexuelles ancestrales et la sorcellerie. D'ailleurs, nombre d'observateurs ont mentionné le lien établi entre homosexualité, mysticisme et/ou sorcellerie en Afrique. Dans leur contribution « l'homosexualité en Afrique, un tabou persistant: l'exemple de la RDC » parue en 2009 sur le site d'Africultures, Christophe Cassiau-Haurie et Sylvestre Luwa affirment à propos de la RDC [République Démocratique du Congo]:

« L'homosexualité est classée parmi les actes liés au mysticisme. Ce fait est en partie justifié par certaines pratiques initiatiques ancestrales. Par exemple, chez le peuple Sanga de la province du Katanga, on retrouve des cas où des sorciers ont fait avaler des organes sexuels masculins à des hommes pour les rendre plus forts » (Cassiau-Haurie/Luwa 2009: 1).

Peter Geschiere rend compte d'une réalité similaire au Cameroun. L'auteur souligne que si depuis la période coloniale, l'homosexualité est associée à des pratiques mystiques; ce rapport est devenu plus seyant parce qu'il y a la crise. Dans ce cadre, l'homosexualité est associée à une pratique de classe faisant allusion à la franc-maçonnerie ou au mouvement de la Rose-Croix<sup>86</sup>, dont certains hauts dirigeants des pays africains<sup>87</sup> sont accusés d'en être des membres. Par ailleurs, d'autres (dont le président camerounais Paul Biya) revendiquent ouvertement leur appartenance au mouvement des rosicrusiens<sup>88</sup>. Rappelons qu'au Cameroun, ces mouvements contestés font

---

<sup>86</sup> La Rose-Croix: société secrète à but initiatique d'origine européenne (Dictionnaire le Robert Illustré d'aujourd'hui, 2000).

<sup>87</sup> Au Sénégal lors de la campagne présidentielle une photo de Abdoulaye Wade publiée sur internet l'a obligé à reconnaître son ancienne appartenance à la franc-maçonnerie. Toutefois, cela n'avait pas empêché aux gens de croire qu'il est toujours un franc-maçon. D'où les propos de Me Elhadji Diouf: « franc-maçon un jour, franc-maçon pour toujours ». URL: [http://www.seneweb.com/news/Politique/photo-exclusive-abdoulaye-wade-dans-une-loge-maconnique\\_n\\_62046.html](http://www.seneweb.com/news/Politique/photo-exclusive-abdoulaye-wade-dans-une-loge-maconnique_n_62046.html) (15.03.2012).

<sup>88</sup> Voir <http://www.hivos.net/content/download/27688/175546/file/UR%20Homosexuality%20in%20Cameroon%20-%20Peter%20Geschiere.pdf> (15.03.2012).

l'objet d'attaque de la part de l'Église catholique qui qualifie leurs pratiques comme étant aux antipodes de l'idéologie du christianisme orthodoxe. Par ailleurs, en 2006, la publication dans la presse camerounaise (*La Météo, L'Anecdote, Nouvelles d'Afrique*) d'une liste de personnalités (responsables politiques membres du gouvernement, hauts fonctionnaires, hommes d'affaires, etc.) supposées être des homosexuels a suscité de très violents discours à l'endroit de ces hommes surtout de la part de l'Église catholique ainsi que du côté des populations locales. De ce point de vue, les accusations d'homosexualité et de pratiques occultes révèlent une forme de défense contre ces nouvelles formes d'individualités qui tendent à s'exacerber avec la crise économique et la modernité (considérée comme un produit occidental). Toutefois, il est essentiel de souligner que si ces critiques révèlent des conflits d'intérêts, elles dénoncent aussi l'enrichissement illicite et les incompétences des dirigeants quant à la situation économique<sup>89</sup>. Ce qui signifie que l'homosexualité peut être un instrument politique, comme c'est le cas au Sénégal.

En effet, dans l'espace public on évoque, à tort ou à raison, la tendance bi ou multi sexuelle de certaines personnalités de l'État tel Karim Wade (fils du président sortant Abdoulaye Wade), des ministres ou autres personnalités publiques. C'est dans ce sens, qu'El Hadji Ndiaye, secrétaire général d'ALC Wacco Alternance-Fc<sup>90</sup> soutient pour sa part: « il y a des homosexuels ministres d'État dans le gouvernement » (*Le Quotidien*, 16.02.2008: 5). Les accusations d'homosexualité sont également formulées par les membres du parti au pouvoir à l'endroit des opposants. Mame Mactar Gueye porte-parole de la CAP21<sup>91</sup> soutient ainsi: « six membres du M23 sont liés à des lobbies homosexuels » (*seneweb.com*, 09.08.2011) et dit avoir des preuves suffisantes (relevés d'opérations bancaires, fax et courriels) sur le fait que le M23 dirigé par Alioune Tine (président de la RADHHO) est « infiltré par des homosexuels ». Le deuxième tour, de la campagne présidentielle de 2012, a ravivé le débat sur la question de l'homosexualité dans la sphère

<sup>89</sup> Voir <http://www.hivos.net/content/download/27688/175546/file/UR%20Homosexuality%20in%20Cameroon%20-%20Peter%20Geschiere.pdf> (15.03.2012).

<sup>90</sup> ALCL Wacco/ Fc: Alternance libérale et Citoyenne Wacco/ Force du changement est un parti politique proche du Parti démocratique sénégalais.

<sup>91</sup> La CAP21 (Citoyenneté, action, participation pour le 21<sup>e</sup> siècle), regroupe plusieurs partis politiques sous la direction du professeur Iba Der Thiam. C'est un parti qui soutient le parti démocratique sénégalais (PDS) au pouvoir de 2000 à 2012.

politique et publique. Lors d'une conférence de presse en mars 2012, le candidat du parti *Beenno Book Yakaar* (Rassemblement pour le changement), Macky Sall (ancien candidat à la présidentielle et Président du Sénégal depuis mars 2012) s'était exprimé en ces termes sur la question de la dépénalisation de l'homosexualité: « si nous arrivons au pouvoir, nous la gérerons de façon responsable avec toutes les forces vives qui sont mobilisées pour donner une société moderne au Sénégal » (*Leral.net*, 11.05.2012). Ces propos ont par la suite été interprétés par les membres du parti de Abdoulaye Wade (candidat sortant) comme un soutien tacite aux « réseaux homosexuels ». D'ailleurs, certains, tels Mouhamadou Lamine Massaly (un dirigeant du parti démocratique sénégalais), accusent Macky Sall d'être « le candidat des homosexuels » (*seneweb.com*, 12.03.2012). Mais aussi, cette déclaration de Macky Sall a suscité des réactions plus ou moins violentes de la part de certains Sénégalais. Ceux-ci accordent du crédit à ces accusations et pensent même que cela pourrait changer leur vote en faveur du candidat Abdoulaye Wade. Sur les forums internet, Macky Sall est accusé d'être le complice de l'occident. Conscient de l'enjeu de telles accusations, le camp de Macky Sall dans l'urgence a fait des déclarations publiques dans les médias pour éclairer sa position et reconforter ainsi les Sénégalais, mais surtout les hommes religieux.

In fine, au Sénégal la critique de l'homosexualité dans la rue peut-être ainsi comprise comme une critique déguisée des pratiques du pouvoir. Pour reprendre l'analyse de Vinh-Kim Nguyen, dans ce contexte de crise marqué par de fortes inégalités sociales et d'importantes difficultés au quotidien (augmentation des denrées de première nécessité, délestages intempestifs d'électricité et d'eau, problèmes d'inondations dans la banlieue, etc.), parler de déviance sexuelle est devenu « un baromètre moral » et « une puissante métaphore pour exprimer des préoccupations au sujet de la république » (Nguyen 2010: 159).

Par ailleurs, il est permis aussi de soutenir que tous ces discours d'accusation d'homosexualité ont simplement une visée destructrice aux fins de gagner en sympathie populaire et aspirer à une ascension politique. En effet, ce mode opératoire est souvent utilisé par les différents camps depuis l'approche des élections présidentielles de février 2012 pour porter des discrédits (accusations de pratiques homosexuelles) auprès de chefs religieux (qui disposent d'un réel pouvoir de persuasion, car pouvant

donner des consignes de vote, comme cela fût le cas dans le passé, à leurs *taalibés*, en faveur de tel ou tel candidat).

L'homosexualité, comme en attestent les discours des hommes politiques, est devenue pour ainsi dire un enjeu politique, électoral considérable au Sénégal, rendu possible par un contexte d'homophobie entretenu par les autorités morales.

Au Sénégal, l'interprétation sociale de l'homosexualité fait référence aussi à des pratiques occultes. En effet en Afrique, le succès et l'enrichissement rapide évoquent suspicions, méfiances et accusations. La richesse soulève donc une autre discussion sur l'homosexualité. Interprétation alimentée par des croyances véhiculées par des marabouts sénégalais sur le fait que coucher avec de jeunes garçons ou un homme adulte procure du pouvoir et de la richesse. Toutefois, il convient de souligner que ces représentations ne sont pas seulement propres à l'homosexualité<sup>92</sup>. Ces croyances véhiculées sur le pouvoir de telles pratiques sexuelles forgent également la conviction de certains hommes interrogés quant à la cause de leur homosexualité. On pourrait prendre exemple sur le témoignage de Léon<sup>93</sup>.

« L'ami de mon père c'est le premier homme qui m'a pénétré. Mais, à cet âge, je n'avais pas conscience de ce qu'il me faisait. Quand j'ai grandi et que j'y repense, je me pose la question à savoir: est-ce le gars ne m'avait pas pénétré parce qu'un marabout le lui avait suggéré pour des raisons mystiques. En effet, à chaque fois qu'il entretenait avec moi des rapports sexuels, il mettait autour des reins des talismans. C'est pourquoi je pense que c'était mystique. Et depuis lors, je n'arrête pas d'y penser » (Extrait du récit de vie de Léon, 22.07.2010).

Bien évidemment, ce récit de Léon doit être replacé dans le contexte sénégalais. Son discours ne constitue pas une rupture, mais plutôt une reprise du registre d'interprétation actuel mobilisé dans l'explication de l'homosexualité au Sénégal. Cela permet de soutenir que dans l'imaginaire populaire l'homosexualité ne peut-être l'expression d'un désir, mais plutôt un comportement anormal, pervers, un vice ou un moyen occulte d'obtenir du pouvoir. Dès lors, s'en remettre à ces explications pour Léon c'est se considérer comme victime d'un système social responsable de son vécu

---

<sup>92</sup> Voir Abega (2003); <http://apad.revues.org/199> (15.03.2012).

<sup>93</sup> Pseudonyme choisi par l'enquêté.

actuel et qui de surcroît le discrimine. Léon remarque à cet effet: « Lui c'est un dignitaire riche avec quatre femmes, des enfants, une belle villa. Alors que moi je suis devenu un pauvre goorjigeen que l'on stigmatise. Alors que c'est lui le responsable de tout ce qui m'est arrivé aujourd'hui ». Dans ce contexte, pourquoi ce type de rapport sexuel donne-t-il de la chance, du pouvoir? Quelles sont les logiques qui forgent ces croyances? Des chercheurs (Mendès-Leite 1995, Bourdieu 1998, Bonhomme 2009 etc.) rapportent que dans nombre de sociétés posséder un homme rend plus fort, plus puissant. Mais alors, pourquoi cela ne marche que dans un sens? Parce que la sexualité est un espace d'assujettissement, là où se jouent les rapports de pouvoir (Foucault 1976, Balandier 1985, Julien/Warnier 2009). Ainsi, l'homme qui se laisse dominer par un homme est dépossédé de sa substance virile, de sa puissance en d'autres mots de son pouvoir de domination. Ce qui signifie que le dominé n'est plus un homme<sup>94</sup>. D'ailleurs, cela explique ainsi que ce type de pratique sexuelle ne marche que dans un sens. Car, si l'on s'en tient au récit de Léon, il est un « un pauvre goorjigeen ». En revanche, son agresseur est devenu « un dignitaire riche », donc a pu être socialement reconnu et avoir une ascension économique.

Cela indique en contexte de crise où les ressources se raréfient laissant apparaître de fortes inégalités sociales, le pouvoir économique peut être perçu comme un signe révélateur de l'homosexualité. C'est dans ce sens que prennent forme les explications économiques sur l'émergence de l'homosexualité au Sénégal. Je propose de les l'aborder ci-dessous.

### **Homosexualité comme moyen d'obtenir des ressources. Une stratégie de survie en temps de crise**

Au Sénégal, beaucoup (rappeurs, intellectuels, citoyen lambda, journalistes, etc.) considèrent que la crise identitaire est liée à la crise existentielle exacerbée par la crise économique. Ainsi, la visibilité de l'homosexualité est associée à la paupérisation. C'est l'opinion défendue aussi par Simon (rappeur du groupe Bis Bi Clan). Ce dernier, s'il s'abstient de tout

---

<sup>94</sup> Lire Welzer-Lang (2000).

commentaire homophobe, estime que: « c'est à cause de ces crises que rien ne va dans les familles. Du coup, les jeunes sont obligés de faire du n'importe quoi. Certains agressent, d'autres volent, d'autres vivent dans le banditisme, d'autres dans la prostitution, en l'occurrence l'homosexualité. Il y a de petits vices qui sont aussi là » (entretien avec Simon, Dakar, août 2012). Cet avis est partagé également par Dominique Mendy, professeur de Sociologie à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar: « L'homosexualité est un phénomène social dont les causes sont à la fois lointaines et actuelles. L'ampleur que prend l'homosexualité dans notre pays est liée d'abord à la dégradation de nos valeurs sociales. La paupérisation de notre société a entraîné les jeunes sur ce chemin-là » (*Ipsinternational.org*, 10.04.2009).

Ce dernier insiste sur le fait que la situation économique désastreuse (paupérisation) a pour conséquences la transformation des valeurs qui sont en effet « hétérosexistes ». Le discours de ce sociologue tout en soulignant les mécanismes économiques de l'homosexualité ne remet pas pour autant en cause la doxa. En effet, même l'explication sociologique ne peut aller contre l'idée commune de l'homosexualité comme non africaine. En clair, certains schèmes de pensée sur l'homosexualité sont sous-jacents des analyses faites par ce sociologue caractérisant dans l'ensemble aussi bien les écrits des journalistes que d'autres acteurs sociaux. Dans les extraits ci-dessus, l'homosexualité est soit pathologique, soit vénale. L'analyse purement économique et utilitariste défendue par Dominique Mendy fait l'impasse sur toute la complexité et la variété des homosexualités au Sénégal. L'expérience du terrain auprès des hommes rencontrés montre que l'homosexualité au Sénégal est une réalité complexe aussi bien du point de vue de la multiplicité des identités sexuelles rencontrées ainsi que des logiques qui ont à voir avec le désir, la construction de soi, l'identité même si elles peuvent avoir une dimension marchande. En ce sens, le mode d'intelligibilité de la sexualité, par les pratiques de soi subversives inscrites dans des économies morales spécifiques (de la débrouille, de la ruse et de la prise de risque) et la poursuite d'arguments prestigieux de l'extraversion, proposé par Thomas Fouquet (2009) nous semble plus pertinent et s'applique davantage aux logiques des hommes rencontrés.

Avant de clore cette controverse sur l'homosexualité, notons que si la majeure partie des discours dans l'espace public révèlent une « homophobie populaire », ils ne sont pas représentatifs de l'ensemble des opinions des

citoyens sénégalais. Aujourd'hui, le débat sur l'homosexualité au Sénégal s'inscrit également dans un champ plus large du respect des droits de l'homme en particulier des droits des minorités sexuelles.

### **L'homosexualité au Sénégal: un discours pour la défense des droits de l'homme**

Au Sénégal, à côté des déclarations et commentaires offensants, des discours plus distanciés (certes peu significatifs par rapport aux premiers) ont cependant émergé. D'ailleurs, on pourrait parler dans ce cas de figure précis d'évolution des représentations sur l'homosexualité, en ce sens que certaines personnes (dans des journaux écrits et sur les forums internet) ont exprimé ouvertement leur soutien à ces hommes ostracisés. L'une des particularités de ces réactions, c'est qu'elles se situent en dehors du discours habituel des ONG locales (s'investissant dans la lutte contre le sida) qui légitiment leurs interventions auprès de ces groupes pour des raisons de santé publique. Mais aussi, ce discours est porté non pas par des institutions internationales, mais par des Sénégalais eux-mêmes (RADDHO, ou des associations de MSM, entre autres, etc.) et s'insère plus largement dans la question du respect des droits de l'homme. C'est dans cette perspective que s'inscrivent respectivement les déclarations d'Alioune Tine (Secrétaire général de la RADHHO) et de Sémou Pathé Gueye (professeur de philosophie à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar). Ainsi, pour Alioune Tine: « L'État doit garantir le droit à l'intimité. Nous venons de célébrer Durban2 et il est temps que le Sénégal lutte contre toute forme de discrimination: race, sexe, religion, mais aussi orientation sexuelle (...). Il faut donc immédiatement dépénaliser l'homosexualité » (*Courrierinternational.com*, 30.04.2009). Quant à Sémou Pathé Gueye: « Le Sénégal est un État de droit. La laïcité en constitue le ciment. Notre volonté de vivre ensemble doit prendre le dessus sur l'identification des particularismes éclatés, tant que ceux-ci apparaissent comme des occasions pour faciliter le déclenchement de violences générées par des arrière-pensées politiques, voire politiciennes » (*Le Matin*, 23.02.2008). De la même façon, sur les forums internet certains considèrent que l'acte sexuel entre hommes ne doit pas être condamné puisqu'il relève de la vie privée donc de la liberté individuelle.

Ainsi, loin d'un supposé monopole de parole par les « défenseurs de la morale » ces réactions sont révélatrices des clivages dans la société sénégalaise sur la question de l'homosexualité. Ces discours permettent d'éclairer un changement en cours dans la société sénégalaise. Ce changement ne fait que commencer. Il est marqué, comme nous venons de le voir, par des discours pour une reconnaissance légale des minorités sexuelles (portés par certains responsables notamment par les acteurs pour la défense des droits de l'homme). Mais aussi d'autres postures (de la part de certains Sénégalais) moins radicales, plus tolérantes, existent et se font entendre.

Plus encore, le traitement médiatique de la question de l'homosexualité connaît une évolution certaine ces derniers mois. La position actuelle des journalistes sur l'homosexualité semble plus modérée. En effet, l'arrestation et la condamnation d'un journaliste-chroniqueur à *Nouvel Horizon* à quatre ans de prison « pour acte contre nature » prouvent aisément un traitement plus distancié et moins virulent par rapport à la posture critique adoptée lors des arrestations de 2008 et de 2009.

## Conclusion

À la suite de l'arrestation des neuf associatifs, une série de commentaires a été produite sur l'homosexualité en général et sur le dénouement judiciaire de cette affaire (ainsi que sur les interventions étrangères dans son déroulement). La visibilité de l'homosexualité dans l'espace public au Sénégal a eu comme conséquence une panique qui s'est traduite par des déclarations ainsi que des manifestations contre « une imposition des valeurs occidentales ». Afin de mieux saisir les logiques ainsi que les dynamiques des violences nouvelles à l'endroit de ceux qui sont désignés *goojigeen*, j'ai proposé, au-delà de l'approche naturaliste de la sexualité, d'examiner cette controverse en la resituant dans les enjeux du présent. Ce faisant, il est apparu qu'elle s'inscrit dans un contexte particulier (celui de la crise économique, politique, morale, etc.). En effet, ce que nous donnent à lire en creux les discours sur l'homosexualité au Sénégal, c'est l'impact de la crise que traverse le Sénégal. Celle-ci se traduit notamment par une difficulté d'articulation d'une pensée de sa singularité et de sa place dans le monde qui s'incarne violemment dans le déni de l'homosexualité.

## Bibliographie

- Abéga, Séverin Cécile (2007): *Les Violences sexuelles et l'État au Cameroun*, Paris: Éditions Karthala.
- Balandier, Georges (1985): *Anthropo-logiques*, Paris: Presses universitaires de France.
- Biaya, Tshikala Kayembe (1997): Les paradoxes de la masculinité africaine, une histoire de violences, d'immigration et de crises. In: *Canadian Folklore*, 19(2), 89-112.
- Biaya, Tshikala Kayembe (2001): Les plaisirs de la ville: masculinité et féminité à Dakar. In: *African studies Review*, 44(2), 71-85.
- Bourdieu, Pierre (1998): *La Domination masculine*, Paris: Éditions du Seuil.
- Bonhomme, Julien (2009): *Les voleurs de sexe. Anthropologie d'une rumeur africaine*, Paris: Éditions du Seuil.
- Bouhdiba, Abdelahab (1975): *La Sexualité en Islam*, Paris: Quadrige.
- Cassian-Haurie, Christophe / Luwa, Sylvestre (2009): L'homosexualité en Afrique, un tabou persistant: l'exemple de la RDC, *Africultures*. <http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&n°=8630> (15.03.2012).
- Coulon, Christian / Cruise O'Brien, Donal B. (eds., 1988): *Charisma and Brotherhood in African Islam*, Oxford: Claredon Press.
- Coulibaly, Abdou Latif (2003): *Wade: un opposant au pouvoir. L'Alternance piégée?* Dakar: Éditions sentinelles.
- Crowder, Michael (1959): *Pagans and Politicians*. London: Hutchinson.
- Diop, Momar Coumba (1999): Sénégal: par-delà la succession Senghor-Diouf. In: Diop, Momar Coumba / Diouf, Mamadou (Dir.): *Les figures du politique en Afrique*, Paris: Éditions Karthala, 139-185.
- El-Rouayheb, Khaled (2009): *L'Amour des Garçons en Pays Arabo-Islamiques Xviè-XVIIIe siècle*, Paris: EPEL.
- Eppecht, Marc (2008): *Heterosexual Africa? The History of idea from the age of exploration the age of AIDS*, Athens: Ohio University Press.
- Evans-Pritchard, Edward E. (1929): Sexual inversion among the Azande. In: *American Anthropologist*, 72(6), 1428-1434.
- Fall, Abdou Salam (2003): Les liens religieux confrériques. In: Piga, Adriana (Dir.): *Islam et villes en Afrique au sud du Sahara. Entre soufisme et fondamentalisme*, Paris: Éditions Karthala, 325-344.
- Fouquet, Thomas (2007): De la Prostitution clandestine aux désirs de l'Ailleurs. Une 'Ethnographie de l'Extraversion' à Dakar. In: *Politique africaine*, 107, 102-123.
- Foucault, Michel (1994[1976]): *Histoire de la Sexualité. Tome 1: La volonté de savoir*, Paris: Gallimard.
- Gueboguo, Charles (2008): L'homosexualité en Afrique: sens et variations d'hier à nos jours, *Socio-logos* 1, <http://socio-logos.revues.org /document37.html> (01.08.2009).
- Guolo, Renzo (2003): Le fondamentalisme islamique. Radicalisme et néotraditionalisme. In: Piga, Adriana (Dir.): *Islam et villes en Afrique du sud du Sahara. Entre soufisme et fondamentalisme*, Paris: Éditions Karthala, 57-81.
- Julien, Marie-Pierre / Warnier, Jean-Pierre (Dir., 1999): *Approches de la culture matérielle*.

- Corps à corps avec l'objet, Paris: l'Harmattan.
- Marie, Alain (1997): *L'Afrique des Individus*, Paris: Éditions Karthala.
- Mendès-Leite, Rommel (1995): Michê: la masculinité au marché ou les aléas de la «prostitution virile au Brésil. In Mendès-Leite, Rommel (Dir.): *Un sujet inclassable? Approches sociologiques, littéraires et juridiques des homosexualités*. Lille: GKC. [http://semgai.free.fr/contenu/textes/RML/rML\\_Miche.html](http://semgai.free.fr/contenu/textes/RML/rML_Miche.html) (10.12.2009).
- Médard, Henry (1999): *L'homosexualité au Burundi, une acculturation peut en cacher une autre*. URL: <http://www.cairn.info/revue-hypotheses-1999-1-page-169.html> (15.03.2012).
- Mbow, Penda (2001): *L'Islam et la femme sénégalaise*. In: *Éthiopiennes*, 66-67, 1-8. URL: <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article1287> (29.10.2012).
- Mbow, Penda (2010): *Contexte de la réforme du Code de la famille au Sénégal*. In: *Droit et Cultures*, 59, 87-96. <http://droitcultures.revues.org/1963> (29.10.2012).
- Moulard-Kouka, Sophie (2008): *Analyse Anthropologique du Rap à Dakar: Liminarité, Contestation et culture populaire*, Thèse de Doctorat, Bordeaux: Université de Bordeaux 2.
- Nguyen, Vin-King (2010): *The Republic of Therapy, Triage and Sovereignty in West Africa's Time of AIDS*, Durham/London: Duke University Press.
- Laborde, Cécile (1996): *La confrérie Layenne et les Lébou du Sénégal*, Paris: Éditions Karthala.
- Oxfam (2009): *Rapport de l'Oxfam International au Sénégal, Analyse du contexte de pauvreté au Sénégal*.
- Portes, Alejandro (1999): *La mondialisation par le bas*. In: *Actes de la Recherche en sciences sociales*, 129, 15-25. <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss0335-53> (20.06.2012).
- Vangroenweghe, Daniel (2000): *Sida et Sexualité en Afrique*, Bruxelles: Éditions Epo.
- Welzer-Lang, Daniel (2000): *Les Hommes et le Masculin*, Paris: Payot
- Werner, Jean-François (1997): *Itinéraires individuels à la marge: études de cas sénégalais*. In: Marie, Alain (Dir.): *L'Afrique des individus*, Paris: Éditions Karthala, 367-403.
- .